

- AVIS D'ATTRIBUTION -

1. Identification du pouvoir adjudicateur :

SAINT-LOUIS Agglomération
M. Jean-Marc DEICHTMANN, Président
Place de l'Hôtel de Ville - CS 50199
68305 Saint-Louis Cedex
Tel : 03.89.70.90.70 - Fax : 03.89.70.90.85
Email : direction@agglo-saint-louis.fr

2. Procédure :

Procédure adaptée selon les articles R.2123-1-1°, R.2123-4 et R.2123-5 du Code de la Commande Publique.

3. Objet du marché :

Travaux d'aménagement de la première partie (corridors et aire de jeux) de la phase 1 du Parc des Carrières à SAINT-LOUIS et HEGENHEIM

4. Classification CPV :

Code CPV principal	Libellé du code CPV principal
45 11 25 00 - 0	Travaux de terrassement

Code CPV complémentaire	Libellé du code CPV complémentaire
45 11 27 00 - 2	Travaux d'aménagement paysager

5. Critères d'attribution :

Rang	Critères de jugement des offres	Pondération
1	Valeur technique, esthétique et environnementale de l'offre	60%
2	Prix des prestations	40%

6. Références de l'avis initial :

Avis d'appel public à la concurrence paru au BOAMP n°20-59131 du 30/04/2020.

7. Attribution du marché :

Le marché a été déclaré sans suite.

8. Date d'envoi du présent avis :

Jeudi 24 septembre 2020

